

Pour publication immédiate

POUR TOUT SAVOIR SUR LES NOUVELLES LIGNES DIRECTRICES PORTANT SUR
L'APPLICATION DU MODÈLE D'ÉVALUATION, PAR UN SEUL CER, DE LA RECHERCHE À RISQUE
MINIMAL RELEVANT DE PLUSIEURS AUTORITÉS

Montréal, le 23 octobre 2025. – La simplification du processus d'évaluation de l'éthique de la recherche est un sujet qui préoccupe grandement les gestionnaires ayant une responsabilité dans le dossier de la recherche, les chercheuses et chercheurs, les membres de comités d'éthique de la recherche (CER) ainsi que les personnes qui coordonnent ces comités. Pour répondre à ces inquiétudes, l'[Association pour la recherche au collégial](#) (ARC) propose une séance de formation qui aura lieu en ligne, le 13 novembre 2025, de 10 h 30 à 12 h (heure de Montréal), concernant l'application du modèle d'évaluation par un seul CER de projets dont le niveau de risque est minimal et qui relèvent de plusieurs établissements.

Tierry Laforce, analyste principal des politiques au Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche, présentera le 13 novembre les nouvelles lignes directrices portant sur l'[application du modèle d'évaluation par un seul CER de la recherche à risque minimal relevant de plusieurs autorités](#). Ce modèle vise à simplifier le processus d'évaluation de l'éthique de la recherche lorsque la répétition des évaluations n'aboutirait pas à une protection accrue des participantes et participants. Les personnes qui se joindront à la séance recevront des informations importantes quant à la portée, l'applicabilité et les considérations liées à la sélection de ce modèle. Rappelons que les lignes directrices publiées par le Secrétariat reposent sur les conseils de spécialistes et sont guidées par les principes fondamentaux de l'[Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains \(EPTC\)](#). Elles vont au-delà des dispositions de l'EPTC et de leurs interprétations en proposant des considérations, des exemples et des options propres à un certain contexte pour aider les chercheuses, les chercheurs et les CER à mener et à évaluer leurs travaux. En plus de répondre aux questions, M. Laforce participera à l'échange entre les personnes présentes. La discussion sur ce sujet nous semble des plus actuelles.

La séance est offerte à toutes les personnes que le sujet intéresse, peu importe leur fonction : les chercheuses et chercheurs, les conseillères et conseillers à la recherche, les gestionnaires de la recherche, et enfin, les membres ainsi que les coordonnatrices et coordonnateurs de comités d'éthique de la recherche. Dans cette perspective, les établissements d'enseignement supérieur, plus particulièrement les cégeps, collèges privés subventionnés et écoles gouvernementales, sont invités à la promouvoir auprès des personnes concernées. Il est à noter qu'une activité sur le même thème sera également au menu de la 4^e Rencontre de la communauté de pratique des membres de CER animée par l'ARC, qui se tiendra la semaine suivante.

Lors de l'activité du 13 novembre prochain, il sera possible de discuter en anglais comme en français avec la personne-ressource. De manière à privilégier une discussion libre et la pleine participation de toutes et de tous, la période d'échange ne sera pas enregistrée. Toutefois, les personnes inscrites à la séance pourront en visionner la partie informative en différé. On peut s'inscrire en remplissant le formulaire suivant : <https://forms.gle/Gw2bLPEcCwVhBr2g6>. Toute contribution institutionnelle versée à l'ARC permet aux personnes en provenance des [établissements ou organismes concernés](#) d'y participer gratuitement. Pour les autres, des frais sont exigibles selon la [grille de tarification pour les individus](#).

* * *

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

— 30 —

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale
514 299-9568 | 514 843-8491 | arc@cvm.qc.ca